

Modification liée aux analyses d'échantillons lors d'une éclosion

Le 9 mars 2020

Destinataires : Foyers de soins de longue durée de l'Ontario

Expéditeur : Santé publique Ontario

À compter du **9 mars 2020**, un sous-ensemble d'échantillons prélevés lors d'une éclosion d'infections respiratoires dans les établissements (un échantillon par éclosion) fera systématiquement l'objet d'une analyse de dépistage du [COVID-19](#) en plus des [analyses habituelles effectuées lors d'infections respiratoires](#) (texte disponible en anglais seulement) par le Laboratoire de Santé publique Ontario. Ces analyses s'inscrivent dans le cadre de la surveillance générale du COVID-19 par le laboratoire.

Il n'y a **aucun changement** à vos pratiques habituelles d'acheminement des échantillons prélevés lors d'une éclosion d'infections respiratoires. Conformément aux lignes directrices énoncées dans le document [Lutte contre les éclosions d'infections respiratoires dans les foyers de soins de longue durée, 2018](#), des précautions contre les gouttelettes et les contacts sont systématiquement recommandées pour la collecte d'échantillons respiratoires de résidents atteints d'une maladie respiratoire aiguë (c.-à-d. port de blouses, de gants, de masques et de protection des yeux).

Les foyers de soins de longue durée (FSLD) qui soupçonnent que des résidents ou des membres du personnel puissent être infectés au COVID-19 doivent suivre les directives de leur [bureau de santé publique local](#) et du [ministère de la Santé](#) en ce qui concerne la gestion de la situation et les [analyses](#) (texte disponible en anglais seulement).

Toute détection positive du COVID-19 dans un échantillon prélevé lors d'une éclosion d'infections respiratoires sera signalée au bureau de santé publique local qui fournira des conseils sur la gestion de l'éclosion en tant que membre de l'équipe de gestion de l'éclosion.